

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 14 janvier 2020

Présents: M LOYER Gérard, Mme HAMEL Marie-Claude, Mme JOUENNE Joëlle, M. GARNIER Patrice, M. DANIEL Gilbert, M. ESNEU Gérard, Mme HAMEL Valérie, M. JAMES Philippe, M. MONIER Pierre, M. THELLIER Roger, Mme PELE Marie, Mr GALOPIN Jacky, Mme SAVARIS Michèle, Mme CHERBONNEL Isabelle, Mr BERNARD Éric, Mme CHADUC Fabienne, M. GERARD Stéphane, Mme MOTTAIS Régine, Mr COUILLARD Marin, M. PICOT Xavier, M. PIEL Yves, Mme ROTH Nathalie, Mme GUESDON Laurence, M. HAMON Yves, M. HAMEL René, M. DENOLLE Bruno, Mme VEILLARD Isabelle, M. AMIOT Christophe.

Ayant donné pouvoir :

Mme CHABLE Florence ayant donné pouvoir à M. DENOLLE Bruno,
Mme GOBE Laetitia ayant donné pouvoir à Mme ROTH Nathalie,
M. ROCHEFORT Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme PELE Marie,

Absent excusé : M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda,

Absents : Mme BARBEDETTE Nadège, Mme BOISBUNON Isabelle, Mme CHARTRAIN Sylvie, M. DELAUNAY Stéphane, Mme DENOUAL Karine, Mme DESHAYES Marie-Agnès, M. LAIR Daniel, M. HAMON Éric, Mme JAMONT Cécile, M. LEPELTIER Franck, Mme LOYER Céline, M. MAZIER Ludovic, Mme MOHLI Anita, M. PICARD Christian, Mme SCHEITLER Annick, M. VALLET Jérôme.

M. Éric BERNARD a été nommé(e) secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 9 décembre 2019 est adopté à l'unanimité

Ordre du jour

En ouvrant la séance, M. LOYER donne lecture d'un courrier émanant de M. Emile HAREL, responsable du centre des Restos du Cœurs, remerciant la commune de l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

SDEM : Modification des statuts

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) concernant :

- permettre aux EPCI d'adhérer à une ou plusieurs compétences autres que la compétence AODE
- déterminer la composition du bureau syndical, de préciser les modalités de fonctionnement des instances (cessation anticipée d'un mandat, commissions statutaires) ;

Convention de Mise à disposition de la commune de GRANDPARIGNY au profit de la communauté d'Agglomération Mt St Michel - Normandie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Accepte les termes des conventions proposées par la Communauté d'agglomération Mt St Michel-Normandie concernant
 - 1 - la mise à disposition du personnel pour l'entretien des lagunages de la commune déléguée de MILLY
 - 2 – L'accueil Collectif des Mineurs

Raquette ST HILAIRIENNE – ASP : Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. BRODIN Raymond, président de l'Association RSH-ASP, sollicitant à titre exceptionnel une subvention pour aider à financer une animatrice de l'OCSS pour encadrer les jeunes pongistes le mercredi après-midi.

Cette dépense supplémentaire s'élève à 1 000 € pour le club et demande une aide financière aux collectivités de GRANDPARIGNY et ST HILAIRE DU HARCOUET.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **décide d'octroyer une aide exceptionnelle d'un 1/3 soit 333 €, somme qui sera versée sur le compte bancaire du club RSH-ASP.**

Convention avec l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer avec le représentant de l'Etat la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ainsi que son avenant relatif aux marchés publics et aux délégations de service public et à recourir à une plateforme de télétransmission.

Commune déléguée de PARIGNY : création de servitude de passage d'une canalisation eaux pluviales

Suite aux travaux de création de canalisations eaux pluviales sur le domaine privé, Rue de la Vieille Rivière.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Désigne l'étude de Me DABAT BLONDEAU, notaire à ST HILAIRE DU HARCOUET pour rédiger les conventions de servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales et de les enregistrer.

-